

SOS consommateurs : textiles en questions

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **24 (1994)**

Heft 9

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

TEXTILES EN QUESTIONS

L'été se termine seulement le 23 septembre, mais dès le 15 juillet, au moins, les premiers vêtements d'automne-hiver apparaissent dans les rayons, les catalogues et certains magazines. Acheter des habits, les essayer, s'en débarrasser... trois petites questions sur le thème de la mode.

Question: J'ai vu récemment dans un grand magasin des vêtements présentés sous un panonceau indiquant «Eco-coton». De quoi s'agit-il?

Réponse: Ils s'appellent «Ecotextiles», eco-cotons, «Green cotton» et peut-être encore autrement. Les fibres naturelles, et en particulier le coton, ont subi, avant de devenir blouse ou chemise, de multiples traitements (trop longs à détailler ici). Depuis les pesticides répandus dans le champ lointains, en passant par les conservateurs, les colorants, les produits à blanchir, antimicrobe, anti-mite (laine).

En Suisse, la loi prévoit que les textiles ne doivent pas contenir en quantité des substances mettant la santé en danger. C'est peu! Quand on sait que les formaldéhydes provoquent par exemple des allergies, que l'on n'attribue pas nécessairement à son

T-shirt 100% coton! Les textiles naturels (laine, coton, lin, soie) ne sont donc plus si naturels que ça. C'est pourquoi, comme pour les aliments biologiques, un nouveau courant se fait jour.

Ainsi, le coton pourrait être cultivé, traité, travaillé de manière douce. De plus en plus de firmes, de producteurs, de distributeurs s'intéressent à ce créneau. Pour le moment, les contrôles sont très difficiles du producteurs lointain au consommateur d'ici. Un étiquetage et un label contrôlé international pour les fibres textiles cultivées et manufacturées selon des procédés acceptables pour l'homme et l'environnement font défaut. Une association «Eco-tex Standard 100» réunit quelques pays européens, dont la Suisse. Les produits ont subi des tests montrant que le textile ne dépasse pas les limites admises. Ceci concerne l'acheteur. Une étape suivante est prévue concernant la production (environnement).

Conseil FRC: Lavez toujours vos textiles (linge de maison) et vêtements neufs, cela élimine tout à fait les formaldéhydes.

Le cauchemar des cabines

Question: A la suite d'un accident je marche avec précaution et à l'aide d'une canne anglaise. Les cabines d'essayage, quel cauchemar!

Réponse: C'est vrai. Pour se glisser dans certaines d'entre elles, il faut être jeune, agile, pas gros, pas handicapé. Telles qu'elles sont, beaucoup de cabines-cagibis ne ressemblent en rien aux désirs, pourtant modestes et légitimes de clientes interrogées (et de clients aussi...). Soit un local de 1,5 x 1,5 m minimum et un bon miroir, l'idéal étant que l'on puisse se voir de dos. Un éclairage qui ne fausse pas les couleurs, un crochet haut pour le sac, un siège pour enlever et remettre ses chaussures sans jouer les acrobates et... un peu d'intimité.

A ce propos, il faut savoir que les cabines doivent pouvoir être surveillées, les vols de vêtements étant très fréquents. Il faut faire part de vos doléances, fermement, à la direction. L'idéal serait d'avoir une grande cabine pour les gens qui ont

de la peine à se mouvoir. Ceci explique d'ailleurs pourquoi bien des clients achètent par correspondance. Qu'en pensez-vous?

Conseil FRC: Ne posez jamais votre sac par terre à vos pieds. Certains pick-pockets se spécialisent dans ce genre de vol.

Récolte des habits

Question: On reçoit régulièrement des sacs pour la récolte des habits et textiles. Où vont-ils?

Réponse: Différentes associations récoltent directement ces sacs ou confient à des entreprises spécialisées le ramassage et le tri. Les vêtements en bon état sont vendus dans les boutiques de l'œuvre, ou revendus, ou donnés. Les «mauvais» textiles sont transformés en chiffon. Le rebut est incinéré! Des conteneurs existent aussi de plus en plus. Il faut impérativement se limiter aux articles demandés. Ce ne sont pas les mêmes pour toutes les œuvres. Certaines prennent chaussures et/ou jouets, d'autres pas.

Sont recherchés: tous les vêtements en très bon état pour tous. Lainages/man-teaux. Linge de maison et de lit. Chapeaux, bonnets, casquettes. Chaussures attachées solidement par paires, sacs à main, jouets (ces 3 derniers articles, si précisés). Les bas nylon, les chaussures de ski, les vêtements plastifiés seront tous incinérés! Inutile de mettre aussi des vieilleries, des chiffons, des habits sales.

Conseil FRC: Toute l'année, si vous le pouvez, apportez vos dons aux œuvres intéressées: Armée du Salut, Caritas, Emmaüs. Ces œuvres passent aussi à domicile. Certains EMS les acceptent. Informez-vous directement. L'essentiel est de ne pas encombrer les poubelles de ce qui peut encore servir.

Fédération romande
des consommatrices